

279

DA19 – Annexe A

Projet de parc éolien de Saint-
Valentin

6211-24-047

ANNEXE A

Documents et information complémentaires sur le
le processus de consultation de Venterre

Communications officielles entre Venterre et la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu

TCI Renewables(Air Énergie TCI inc)
Suite 102
381 Rue Notre-Dame Ouest
Montréal
QC, H2Y 1V2

21 juillet 2008

T +1-514-842-1923

Mme Francine Milot, Directrice générale
Municipalité de St-Blaise-sur-Richelieu
795, rue des loisirs
St-Blaise-sur-Richelieu, QC,
J0J 1J0

Demande de rencontre informative avec le conseil municipal de St-Blaise-sur-Richelieu concernant :
Le projet éolien St-Valentin

Mme. Milot,

Venterre une entreprise en participation formée de Air Énergie TCI inc(TCI Renewables) et de Canadian Hydro Developers inc a obtenu le 5 mai dernier un contrat d'approvisionnement d'électricité de la part d'Hydro-Québec. Cette énergie sera produite grâce à l'implantation d'un parc éolien sur le territoire des municipalités de St-Valentin et de St-Paul-de-L'île-aux-Noix.

Étant donné que la municipalité de St-Blaise-sur-Richelieu a des frontières communes avec ces municipalités, nous croyons important que la population et les élus municipaux connaissent certains détails du projet. Une rencontre d'information publique a été tenue le 17 juin 2008 à St-Valentin et la population de la région fut invitée à venir y assister, quelques citoyens et/ou élus de St-Blaise-sur-Richelieu étaient présents.

Afin de s'assurer de la bonne compréhension du projet et de ses implications pour la région environnante, nous aimerions avoir une courte rencontre avec l'ensemble du conseil municipal de St-Blaise-sur-Richelieu, afin d'en présenter les grandes lignes à l'étape actuelle. Nous suggérons une rencontre qui pourrait avoir lieu avant ou après la séance ordinaire du conseil en septembre ou octobre, cependant nous pouvons vous rencontrer à quelque autre moment que vous jugerez opportun.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer nos salutations distinguées.

Merci

Stéphane Poirier
Agent de liaison

Montreal
Belfast
Oxford
Sheffield



Municipalité de
Saint-Blaise-sur-Richelieu

30 OCT. 2008

Le 28 octobre 2008

Monsieur Stéphane Poirier
Agent de liaison
TCI Renewables (Air Énergie TCI inc)
381, rue Notre-Dame Ouest, suite 102
Montréal (Québec)
H2Y 1V2

Objet : Réponse à votre lettre du 21 juillet 2008

Monsieur,

Le Conseil a pris connaissance de votre lettre concernant une demande de rencontre cet automne. Les membres du Conseil s'interrogent à propos du but de la rencontre. Ils aimeraient connaître les sujets sur lesquels vous voulez les entretenir par rapport à la rencontre qu'ils ont eue avec votre compagnie.

Ils se questionnent si les sujets sont nouveaux, car si les sujets sont sensiblement les mêmes que lors de la dernière rencontre, ils ne voient aucun intérêt à vous rencontrer.

Donc, afin de savoir s'il y a matière à une rencontre, nous apprécierions recevoir dans les meilleurs délais possibles, la liste des sujets prévus.

Espérant le tout à votre convenance, veuillez agréer l'expression de sentiments les plus distingués.

La directrice générale,

Francine Milot



Air Énergie TCI Inc.
381, Notre-Dame Ouest
Suite 102
Montréal(Québec) H2Y 1V2

Mardi le 4 novembre 2008

Réf : Lettre Madame Francine Milot 28 octobre 2008

Madame Francine Milot
Directrice générale
Municipalité Saint-Blaise-sur-Richelieu
795, rue Des Loisirs,
Saint-Blaise-sur-Richelieu(Québec) J0J 1W0

Objet : Rencontre avec le conseil, informations supplémentaires.

Madame,

Nous avons pris connaissance de votre lettre répondant à une demande de rencontre avec le conseil municipal. C'est avec plaisir que nous avons reçu la confirmation que le conseil accepterait de nous rencontrer pour connaître les éléments nouveaux concernant le dossier d'implantation d'un parc éolien dans la région. Nous croyons en effet pertinent que le conseil connaisse les points à discuter avant la rencontre, leur permettant de mieux cerner les questions pouvant servir l'intérêt de l'ensemble de la population de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Depuis les rencontres tenues en 2006 avec le conseil et les discussions avec monsieur Sylvain Raymond, plusieurs éléments du dossier ont évolué. À ce moment, le conseil soulevait des questions auxquelles il était difficile de répondre adéquatement en raison du stade embryonnaire d'avancement de plusieurs études.

La solidité financière, l'impact sur l'environnement humain et biologique, la faisabilité d'un tel projet et l'acceptabilité sociale étaient, à ce moment, des sujets de préoccupation pour les membres du conseil. Air Énergie TCI Inc. a, depuis, recueilli les données météorologiques nécessaires, investi des sommes importantes dans l'étude des impacts environnementaux comprenant des inventaires des milieux biologiques et fait préparer des simulations visuelles et sonores. De plus, une simulation 3-D du projet à être implanté est présentement en préparation. Des ententes concernant l'implantation d'un projet éolien sur des terres agricoles ont été signées avec les propriétaires en tentant d'optimiser l'harmonie avec les utilisations agricoles du territoire.

Des rencontres d'informations ont été tenues à deux reprises et un contact constant avec la population de la région a été maintenu par le biais de lettres, de journaux, par des rencontres avec la population de la région et les instances politiques au niveau provincial et fédéral. Les préoccupations portées à notre attention ont été, de façon spécifique, sujettes à des études dans le secteur.

Une entreprise en participation a été formée avec Canadian Hydro Developers, (Venterre NRG inc), un des plus important gestionnaire d'installations de production d'énergie renouvelable du secteur privé au Canada, afin de soumettre un projet à Hydro-Québec en septembre 2007. Ce projet qui, durant ses 20 ans d'opération prévue produira 144 000 MW/h par année, devrait suffire aux besoins électriques de plus de 6000 résidences. Des investissements évalués à 160 millions de dollars seront nécessaires pour permettre la mise en service en décembre 2012. En mai 2008, Hydro-Québec acceptait la proposition de projet éolien à Saint-Valentin qui a été développé en concordance aux règlements en place à la MRC du Haut-Richelieu. En octobre 2008, la Régie de l'Énergie du Québec a approuvé le contrat d'achat d'électricité entre Venterre NRG Inc. et Hydro-Québec.

Nous tenons à vous rappeler que la stratégie Énergétique Provinciale est orientée vers le développement de la filière éolienne et que ces orientations prévoient l'implantation de projets éoliens là où la ressource est présente dans des conditions permettant son exploitation de façon durable et socialement acceptable. Les informations acquises depuis les deux dernières années viennent confirmer que la région peut accueillir un projet éolien en suivant les orientations gouvernementales.

Nous sommes donc heureux d'avoir l'opportunité de rencontrer le conseil municipal de Saint-Blaise-sur-Richelieu, afin de permettre à ses membres de pouvoir diffuser de l'information pertinente et judicieuse à leurs concitoyens et concitoyennes, concernant le projet éolien Saint-Valentin et les prochaines demandes en énergie éoliennes d'Hydro-Québec. Nous attendons de votre part les détails de la date fixée pour cette rencontre par le conseil.

Nous vous prions, Madame, d'accepter nos salutations sincères.

Stéphane Poirier
Agent de liaison

p. j. Copie de la lettre de Madame Francine Milot 28-10-2008
c. c. Membres du conseil municipal Saint-Blaise-sur-Richelieu



Municipalité de
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Le 3 novembre 2008,

Je confirme que nous avons reçu
une enveloppe remise par
Stéphane Rivier à la municipalité.

Marie Lapin

12 DEC. 2008



Municipalité de
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Le 9 décembre 2008

Monsieur Stéphane Poirier
Agent de liaison
Air Énergie TCI inc.
381, Notre-Dame Ouest, suite 102
Montréal (Québec) H2Y 1V2

Objet : Votre lettre du 4 novembre 2008

Monsieur,

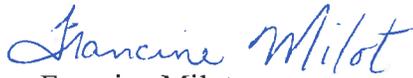
Le Conseil a pris connaissance de votre lettre mentionnée en rubrique. Toutefois, tel que demandé dans notre lettre du 28 octobre dernier, le Conseil aurait aimé recevoir la liste des éléments nouveaux au projet avant de prendre une décision sur la nécessité d'une nouvelle rencontre. Vous comprendrez que le Conseil est sollicité par plusieurs intervenants, surtout en ces périodes d'élection et des Fêtes.

Également, le Conseil a établi le mois dernier son budget pour l'année 2009 ainsi que la liste des priorités pour l'ensemble de la municipalité. L'implantation d'éoliennes sur son territoire ne fait pas partie des priorités de la Municipalité pour 2009. De ce fait, le Conseil croit qu'il serait inutile de rencontrer à nouveau votre entreprise puisque le projet soumis ne fait pas partie des priorités actuelles.

Nous conservons toutefois votre demande et nous vous contacterons lorsqu'un projet d'implantation d'éoliennes sera considéré dans la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

La directrice générale,


Francine Milot

Information additionnelle concernant l'atelier d'information sur l'énergie éolienne
Décembre 2007, école Dr. Alexis-Bouthillier

De : St-Pierre Catheline [stpierrec@edu.csdhr.qc.ca]

Date d'envoi : 14 mars 2011 12:27

A : Stephane Poirier

Objet : Re : TR : Renseignements sur mini-oliennes

Bonjour, j'ai fait connaissance de M. Stéphane Poirier via Mme Tanya Drolet, enseignante de la classe environnement à l'école St-Eugène, il y a quelques années. Étant moi-même responsable du Comité Vert de l'école Dr-Alexis-Bouthillier et pour agrémenter mon volet sur l'environnement dans le cadre du cours de première secondaire de sciences et technologie, M. Poirier est venu faire une conférence sur le compostage en 2006. L'année suivante en 2007, pour le volet technologie et pour faire le lien avec les notions d'énergies renouvelables du programme, j'ai eu l'idée de faire construire des prototypes d'éolienne aux élèves (voir ci-joint le cahier des charges et les plans de cours). Sachant que M. Poirier oeuvrait dans le domaine des éoliennes, je lui ai demandé de me donner un coup de main en tant que personne ressource pour amorcer le projet et pour la conception technique de l'éolienne, ce qu'il a gentiment accepté. Il a eu l'idée entre autres, d'utiliser des moteurs de baladeurs CD comme plateau rotatif. Nous avons obtenu une subvention de l'entreprise pour lequel M. Poirier travaillait afin de financer le projet. Des photos en cours de projet ont été prises et les parents des élèves concernés ont autorisé la publication de ces photos. Jamais il n'a été question de publiciser ou de faire de la propagande auprès des élèves concernant le développement du projet d'implantation d'éoliennes à St-Valentin. L'hypothèse d'un projet à St-Valentin a été mentionné une fois dans le discours de M. Poirier, à titre d'exemple afin de d'expliquer aux élèves, que cette forme d'énergie était en développement au Québec. J'ai répété ce projet les deux années suivantes, soient pour les années scolaires 2008-2009 et 2009-2010, mais sans la participation de M. Poirier. Afin de varier les projets de conception, je change de projet de conception tous les 3 ans, le projet éolienne n'a donc pas été reconduit pour l'année 2010-2011.

Je doit mentionner que l'aide de M. Poirier a été très précieuse pour la réalisation de ce projet de technologie. Le travail en partenariat entre l'école et l'entreprise a permis aux élèves de développer la compétence 1 du programme de science et technologie (Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre technologique), tout en élargissant leurs connaissances sur les énergies renouvelables.

PLANIFICATION TECHNOLOGIE SECONDAIRE 1 printemps 2010

Préparation par les TTP

Présence des TTP

Identifier tablettes/groupe

- Cours 1** :
1. Diaporama Démarche technologique (A. Couture)
Exemple : balle anti-stress (grosse ronde et l'autre en *)
 2. faire p. 1-2 (matière 1^{ière}, matériau, matériel)
→ atelier en grand groupe (18 plateaux)
 3. Présentation du projet éolienne sur l'écran
 4. Formation des équipes
 5. Devoir : apporter contenant pour ranger éolienne + 2 images ou dessins d'éolienne différents par personne (4 par équipe)
- Cours 2** :
1. Fonction de liaison p. 5-6-7 (corrigé sur l'écran)
En démo : les objets des pages 5 à 8 (moules à gâteau, etc.)
16 plateaux : pince à feuille, trombone, rivet, vis, pince à ressort, pot de pilule, pince à linge.
 2. Écrire outils de techno p.4 (fin volume Explorations)
 3. Identifier les boîtes reçues (même couleur de crayon/groupe)
 4. Rappel : devoir images + boîte → pénalité prochain cours
Étude végétaux p. 1 à 19 Examen prochain cours
- Cours 3** :
1. Examen végétaux
 2. Finir d'écrire outils de techno p.3-4
 3. Distribuer cahier des charges
 4. Compléter p.1-2-3 (coller images, écrire noms p.4-8, croquis)
 5. Devoir : apporter matériel pour éolienne, penser au prototype
- Placer outils et préparer la zone de travail de techno (étau, scie, etc.)
→ Placer le local en îlots (voir plan)
- Cours 4** :
1. Guidage p. 8 Devoir : apporter matériel : pas de mat.=copie
 2. expliquer le fonctionnement du laboratoire-atelier et présenter les outils de techno (en démo)
 3. Atelier exacto (découper dans carton triangle équilatéral de 85 mm de côté et percer un trou au milieu avec chignole).

Noms : _____

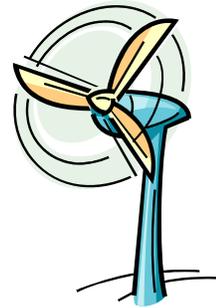
Groupe : _____

Nom du prototype : _____



Projet technologie 2010

Cahier des charges



1. **Commande :** Concevoir un appareil utilisant l'énergie éolienne (énergie propre) permettant de produire de l'électricité.
2. **Fonction de service :** Le module des pales devra être fixé sur le plateau rotatif d'un moteur de lecteur CD. L'objet technique devra produire de l'électricité et développer 0,250 volt ou plus.
3. **Contraintes d'utilisation :** L'objet technique (module des pales) devra fonctionner uniquement par l'action du vent.
4. **Contraintes d'entretien :** Le module des pales devra être démontable (peut être enlevé et remplacé à volonté sur le plateau rotatif).
5. **Contraintes de fabrication :**

Dimensions maximales du module des pales : 300 mm x 300 mm x 300mm

Forme des pales, nombre de pales et matériaux utilisés au choix.

Section A :

Démarche de conception

127

1) Identifier et cerner un problème

/ 2



Ce que je dois construire : _____

2) Planifier son scénario de conception



J'ai combien de périodes : _____
Date de présentation du prototype : _____

3) Analyser les objets existants et mijoter ses idées

Ce qui se fait déjà, solutions possibles (2 croquis ou images différents pour chacun):

/ 4



Nom : _____
Date de recherche : _____

Nom : _____
Date de recherche : _____

4) Choisir et schématiser la solution retenue

/ 4

Solution retenue : ce que je compte faire.
(croquis du module des pales avant la conception)



Nombre de pales : _____
Matériau choisi pour les pales: _____

Liste du matériel que je dois apporter :

/ 2

_____ : apportés par _____
_____ : apportés par _____

Je dois avoir mon matériel pour le (date cours 1) : _____

5) Réaliser un prototype



→ Compléter votre journal de bord à toutes les périodes. **Voir Section D.**

→ Attention de respecter les comportements exigés en atelier de technologie. **Voir Section B.**

6) Effectuer une mise à l'essai

/ 12



Essai 1 : Tension (voltage obtenu) : _____ Volts
Commentaires : _____
Modifications à faire : _____

Essai 2 : Tension (voltage obtenu) : _____ Volts
Commentaires : _____
Modifications à faire : _____

Essai 3 : Tension (voltage obtenu) : _____ Volts
Commentaires : _____
Modifications à faire : _____

7) Évaluer et améliorer sa solution

/ 3

Expliquer comment vos modifications ont amélioré votre prototype ?



Section B :

Attitudes à adopter lors d'ateliers de technologie (1 point perdu à chaque fois)

/ 8 Nom : _____ / 8 Nom : _____

- | | |
|---|--|
| 1-Avoir son matériel | 5-Suivre les 3 règles d'or (mesurer, tracer, couper) |
| 2-Attitude positive et sécuritaire | 6-Pas de contact entre les équipes (= touriste) |
| 3-Autonomie et débrouillardise | 7-Respect du matériel (ranger, pas de gaspillage...) |
| 4-Respect des autres | 8-Implication personnelle |

Section C :

Schéma de CONSTRUCTION

Faire un schéma de face et de côté de votre prototype. / 11

Vue de face	Vue de côté
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">Légende des matériaux</div>	
<input type="checkbox"/> _____	
<input type="checkbox"/> _____	
<input type="checkbox"/> _____	

Dimensions des pièces / 6 (au moins 3)

Légende des matériaux / 2

Clarté et propreté / 3

1- Analyse de l'objet technique : Les types de liaison (voir notes)

/10

a) Quel est l'organe de liaison qui permet le lien entre le module des pales et le moteur du montage ? _____

b) Analyse cette liaison module-moteur mentionnée au # 1a) :

1) Liaison directe ou indirecte? Encerle la bonne réponse.
Explique pourquoi : _____

2) Liaison rigide ou élastique? Encerle la bonne réponse.
Explique pourquoi : _____

3) Liaison démontable ou indémontable? Encerle la bonne réponse.
Explique pourquoi : _____

4) Liaison complète ou partielle? Encerle la bonne réponse.
Explique pourquoi : _____

5) Cette liaison permet quel type de guidage? _____



Date	Outils utilisés	Ce que nous avons fait	Difficultés rencontrées et/ou ce qu'il nous reste à faire
Exemple :	Tapis à découper, règle, exacto, étau, pince universel. colle chaude et pistolet.	Mesurer et couper les pales dans carton avec exacto. Mesurer et couper cintre de métal avec étau et pince. Coller tige de métal sur les pales.	Difficulté : carton trop épais à couper. Tiges de métal ne restent pas collées. À faire : refaire pales ds carton + mince et utiliser tige en bois à la place. Assembler...
Période 1			
Période 2			
Période 3			
Période 4			
Période 5			

Récupération midi ?

oui ou non. Si oui → nom : _____ : _____ fois
 oui ou non. Si oui → nom : _____ : _____ fois

Présentation et démonstration du prototype

Nom : _____

Nom : _____

Groupe : _____

Nom du prototype : _____

Essai #1 : _____ Essai #2 : _____

(Vous avez 30 secondes pour effectuer chaque essai)

1. Respect du format	0	1			
2. Module démontable (solidité de liaison)	0	1	2		
3. Efficacité et rapidité du démarrage	0	1	2	3	4
4. Respect contrainte de service (0.250 volts)	0	1	2	3	4
5. Solidité du module des pales	0	1	2		
6. Fonctionnement général (rotation)	0	1	2	3	
7. Esthétisme	0	1	2		
8. Originalité et ingéniosité du prototype	0	1	2	3	
9. Fiabilité du produit (constance)	0	1	2	3	

Section F :

ÉVALUATION GLOBALE DU PROJET TECHNOLOGIE

Nom du prototype : _____

Nom : _____	groupe : _____
Section A (Démarche de conception) :	/ 27
Section B (Bilan des attitudes en atelier) :	/ 8
Section C (Schéma de construction) :	/ 21
Section D (Évaluation du Journal) :	/ 20
Section E (Présentation) :	/ 24
Implication en % : _____ % (si travail vaut = 50%)	
Note finale :	/ 100

Nom : _____	groupe : _____
Section A (Démarche de conception) :	/ 27
Section B (Bilan des attitudes en atelier) :	/ 8
Section C (Schéma de construction) :	/ 21
Section D (Évaluation du Journal) :	/ 20
Section E (Présentation) :	/ 24
Implication en % : _____ % (si travail vaut = 50%)	
Note finale :	/ 100

Dépliant d'information émis pour les membres de la Chambre de commerces du Haut-Richelieu
Réalisé par la firme de communication Gauthier Flageole



UN IMPACT ÉCONOMIQUE MAJEUR POUR LA RÉGION



Le projet de Venterre représente un investissement de **160 millions de dollars** avec des retombées très importantes pour la région :

À court terme :

- **40 M\$** en coûts directs de construction et d'implantation réalisés par des gens de la région ;
- **100 emplois** pendant la phase de construction ;
- Une dizaine d'**emplois permanents à forte rémunération** pour un minimum de 20 ans (durée du contrat initial d'exploitation avec Hydro-Québec) ;
- **120 000 \$** de contributions volontaires annuelles aux municipalités impliquées, indexées au coût de la vie (sans nécessité de services) ;
- Jusqu'à **150 000 \$** en versements forfaitaires aux propriétaires ayant participé au projet ;
- **150 000 \$** en droits de passage ;
- Des remboursements sont prévus pour la perte de production agricole, le cas échéant.

À moyen et long termes :

- Développement d'une expertise par les entreprises de la région dans la conception, la construction, l'implantation, la gestion et le financement des nombreuses composantes nécessaires à la réalisation de parcs éoliens.
- Au Québec, d'ici 2015, 1 207 nouvelles unités seront mises en opération.

Des rencontres avec des entreprises manufacturières locales sont déjà en cours pour examiner les opportunités d'affaires.

Un vent de progrès souffle sur la région.
SAISSISSONS L'OCCASION !

venterre

Un vent de progrès
souffle sur le Québec

SAISSISSONS L'OCCASION !



venterre

L'ÉNERGIE ÉOLIENNE,

UNE NOUVELLE SOURCE DE RICHESSE ÉNERGÉTIQUE POUR LE HAUT-RICHELIEU

- Énergie propre, renouvelable, fiable.
- Essentielle pour répondre à la croissance de la demande nord-américaine en énergie électrique dans le contexte des changements climatiques.
- Potentiel de production considérable et courts délais de réalisation.
- S'inscrit parfaitement dans la stratégie énergétique de la nouvelle administration américaine.
- Complément naturel à l'hydroélectricité.

Le Haut-Richelieu avantagé :

- par son important potentiel éolien (vitesse et densité de puissance des vents) ;
- sa capacité d'intégration au réseau d'Hydro-Québec ;
- sa base industrielle diversifiée ;
- le dynamisme de ses gens d'affaires.

Le projet de **Venterre** d'implanter et d'exploiter 25 éoliennes sur le territoire des municipalités de Saint-Valentin et de Saint-Paul-de-l'Île-aux-noix dans le cadre du contrat accordé par Hydro-Québec est le **tremplin idéal** pour permettre à la MRC du Haut-Richelieu et à ses gens d'affaires de **tirer profit** de ce très important marché en émergence.

L'IMPACT SUR LA QUALITÉ DE VIE

DES TOUTES DERNIÈRES INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

En privilégiant l'utilisation des éoliennes **ENERCON E-82**, une première au Québec, **Venterre** s'assure de profiter des tout derniers développements technologiques de l'entreprise reconnue comme la plus innovatrice à l'échelle internationale.

Les impacts visuels et sonores sont ainsi réduits au strict minimum :

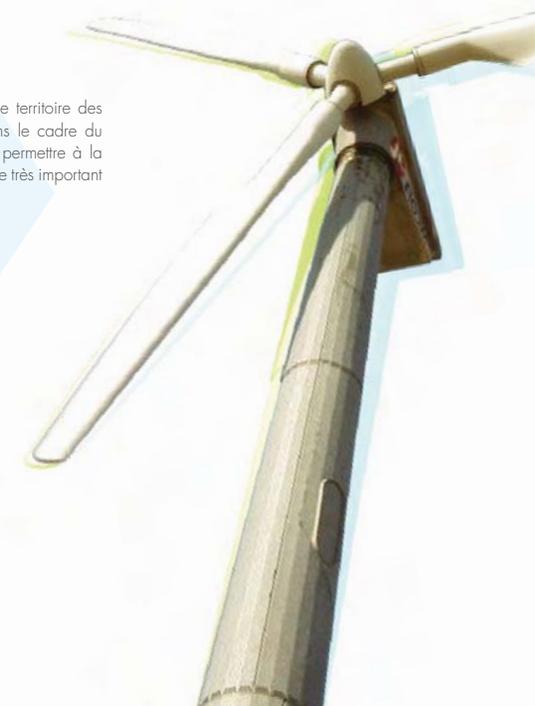
- Les éoliennes étant plus performantes, un espace entre chacune d'elles d'un minimum de 400 m est requis, diminuant ainsi de façon marquée l'effet traditionnel de concentration visuelle et de bruit d'ensemble ;
- La technologie de l'entraînement direct du générateur évite l'utilisation d'un système d'engrenage en acier et réduit ainsi de façon importante les bruits mécaniques, tout en ne requérant qu'une nacelle très compacte ;

- La nouvelle génération de pales, d'un design exclusif à l'aérodynamisme optimal, est fabriquée à partir de matériaux plus légers et résistants, et permet une vitesse de rotation beaucoup plus lente, minimisant d'autant l'impact visuel et sonore (60 % moins de bruit) ;
- Tout l'équipement électronique et de transformation est maintenant logé à l'intérieur de la tour construite en béton, réduisant davantage l'impact visuel et sonore ;
- La couleur de la tour et des pales est optimisée pour se fondre avec l'horizon.

Échelle de niveaux sonores

Conversation normale à 1 m :	60 décibels
Chuchotement doux à 2 m dans une bibliothèque :	40 décibels
Chambre à coucher à la campagne :	30 décibels

Venterre s'engage à ce que le bruit mesuré à la limite de la zone d'impact du parc éolien proposé ne soit pas supérieur à 40 décibels en tout temps, ce qui est en dessous de la recommandation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (45 décibels de jour, 40 décibels de nuit).



UN IMPACT ÉCONOMIQUE MAJEUR POUR LA RÉGION



Le projet de Venterre représente un investissement de 160 millions \$ avec des retombées très importantes pour la région :

À court terme :

- o 40 millions \$ en coûts directs de construction et d'implantation.
- o 100 emplois pendant la phase de construction
- o Dizaine d'emplois permanents à forte rémunération pour un minimum de 20 ans (durée du contrat initial d'exploitation avec Hydro-Québec)
- o 120 000 \$ de contributions volontaires annuelles aux municipalités impliquées, indexées au coût de la vie (sans nécessité de services).
- o Jusqu'à 150 000 \$ en versements forfaitaires aux propriétaires ayant participé au projet.
- o 150 000 \$ en droits de passages.
- o Remboursements prévus pour perte de production agricole si c'est le cas.

À moyen et long terme :

Développement d'une expertise par les entreprises de la région dans la conception, la construction, l'implantation, la gestion et le financement des nombreuses composantes nécessaires à la réalisation de parcs éoliens.

Au Québec d'ici 2015, 1 207 nouvelles unités seront mises en opération.

UN VENT DE PROGRÈS SOUFFLE SUR LA RÉGION |

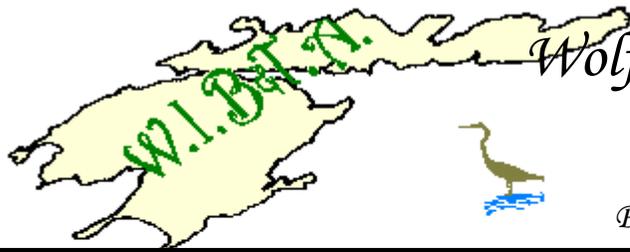
venterre



Un vent de progrès souffle sur le Québec

LA MRC HAUT-RICHELIEU
SAURA-ELLE Y TROUVER
SON COMPTE?

oto



Wolfe Island Business & Tourism Association



P.O. Box 132, Wolfe Island, Ontario. K0H 2Y0

W.I.B.T.A.
2011

February 20, 2011

Board of Directors

President
Linda Thomas

Vice President
James & Linda Kirkham

Treasurer
Linda VanHal

Directors
Martine Chercuitte
Judy Greenwood-Speers
Curtis Ireland
Angela Morin
Kathy Rothermel

Community Liaisons
Paul Hogan
Kathy Gilbert
Brian MacDonald
Donna Ivimey

Wolfe Island Business owners and interested citizens are encouraged to join WIBTA.



I have been on the executive of the Wolfe Island Business & Tourism Association since 2003, and president of the organization since 2007. In that period of time there have been a lot of ups and downs in the Tourism Industry. The most significant 'up' in tourism on Wolfe Island has been the arrival of the wind facility. The positive effect has far surpassed expectations.

The facility came on-stream in June of 2009. The construction in the winter of 2008/2009 was a boon to Island businesses and residents alike. There was a saying on the Island 'anyone who wanted to make money could'. The restaurants, bed and breakfasts and our famous bakery, that normally close up on Thanksgiving weekend were open all winter greatly benefiting their revenues, and also giving the residents the advantage of having them open and available to us during the winter season.

The summer of 2009 brought lots of 'turbine curious' visitors. Almost everyone coming to the Tourist Information Centre wanted to know about the 'windmills'. The Rotary Club in Kingston organized walking tours leaving from the Kingston Tourist Office coming to the Island for wind information. There were also horse and wagon tours given by White's Carriage Rides and many bus tours from far and wide. From senior citizen groups to school children every one wanted to see the turbines. I believe that during the first summer there were over 2,000 visitors on the 'organized' tours alone. Another important factor which could be overlooked is that a lot of people who came on these tours had not visited the Island before – they saw all that we have to offer and many said they would be coming back.

We did not know how long to expect the interest in our Island and the wind facility to last. 2010 arrived and so did the many, many visitors. I see this being an ongoing benefit to our businesses. There are many unexpected perks as well. In October of this year I was contacted by a television crew "Highways to Fairways" doing a series on interesting golf courses. They were in Indianapolis at the time that they contacted me, filming a golf course in the middle of the raceway there. They had been told that you could "golf among the turbines" on Wolfe Island. They arrived here on a Tuesday night – filmed at our two golf courses, our conservation area, bison farm, corn maze, village businesses, especially the bakery, and left on Friday with a program full of great publicity for the Island. This show has been picked up by 5 networks in both Canada and the U.S. – Great free publicity.

I certainly have seen no negative effects of the wind facility on tourism on Wolfe Island. It has been a win-win situation from our point of view. I expect to that we will continue to see lots of 'turbine tourists'.

I would be happy to talk to anyone who had specific questions about our experiences.

Yours very truly

Linda Thomas

Linda Thomas
President